



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-douzième réunion plénière**

Genève, 20 et 21 juin 2024

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

Coordination des activités statistiques internationales**dans la région de la Commission économique pour l'Europe :
thèmes des examens approfondis pour 2024 et 2025****Résultats de la consultation menée sur les thèmes
des examens approfondis pour 2024 et 2025 et des
séminaires de la Conférence des statisticiens européens****Document établi par le secrétariat***Résumé*

Les examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) et les séminaires organisés en marge des sessions plénières de la CSE sur des sujets présentant un intérêt pour les responsables des organismes nationaux de statistique contribuent pour beaucoup à garantir la pertinence des travaux menés dans le cadre de la CSE.

Par le passé, les thèmes des examens approfondis et des séminaires étaient choisis séparément. En octobre 2022, le Bureau a décidé de simplifier ce processus en organisant, au mois de janvier de chaque année, une unique consultation afin d'arrêter les thèmes des examens, en établissant des liens avec les séminaires.

On trouvera dans le présent document les résultats de la consultation menée par voie électronique en janvier 2024 et les thèmes proposés pour le prochain cycle d'examens et de séminaires approuvés par le Bureau de la CSE à sa réunion de février 2024. Cette proposition tient compte du nombre de votes exprimés en faveur de chacun des thèmes, des nouveaux thèmes proposés et des offres de contribution des pays.

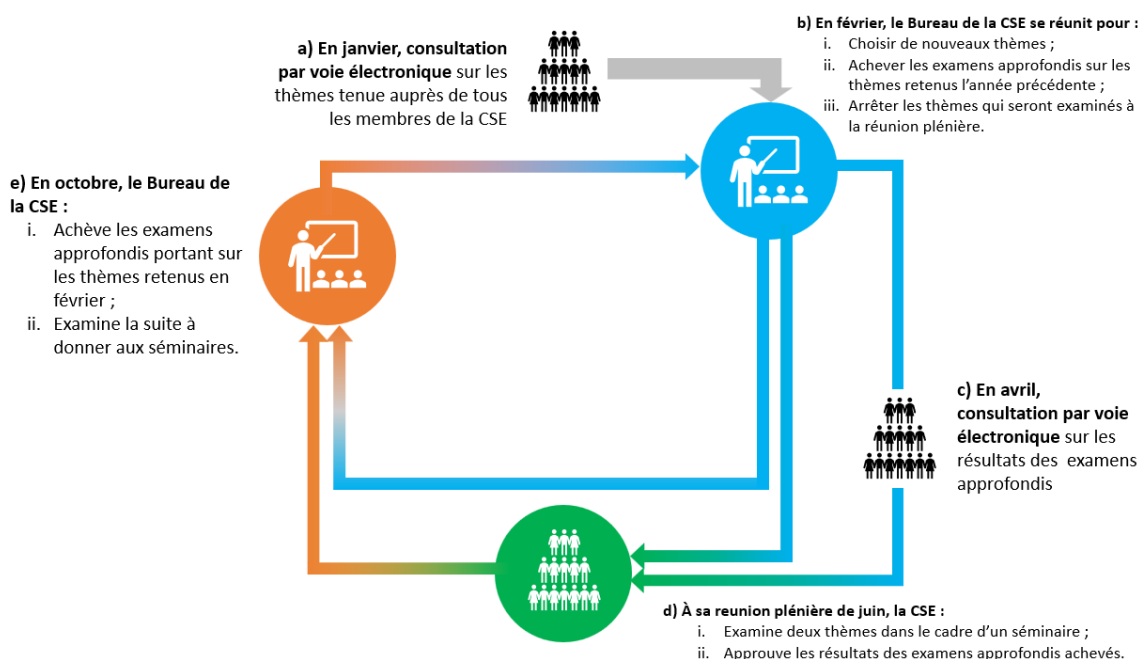
Les membres de la Conférence sont invités à approuver les thèmes proposés pour les examens approfondis et les séminaires de la CSE.



I. Contexte

1. Les examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) et les séminaires organisés en marge des sessions plénières de la CSE sur des sujets présentant un intérêt pour les responsables des organismes nationaux de statistique contribuent pour beaucoup à garantir la pertinence des travaux menés dans le cadre de la CSE. Ces examens portent sur des questions d'actualité et permettent aux organismes de statistique d'anticiper les sujets qu'ils pourraient avoir à traiter à l'avenir.
2. Les examens approfondis ont pour objectif de coordonner les activités statistiques menées dans la région, de recenser les lacunes existantes et d'aborder les questions nouvelles. Ils portent souvent sur des thèmes ou des faits nouveaux dans des domaines d'activité existants. Ils sont réalisés sur la base d'un document établi par des pays ou des organisations. Le Bureau examine le thème afin de formuler des recommandations et de proposer des mesures concrètes visant à répondre aux questions soulevées. Les résultats de ces examens sont présentés à la CSE pour approbation.
3. Dans le cadre de ses réunions plénières, la CSE organise généralement deux séminaires qui portent sur des grandes questions d'actualité qui concernent la statistique officielle et qui présentent un intérêt pour les responsables des organismes nationaux de statistique. Ces séminaires sont organisés par des pays volontaires et portent sur des thèmes choisis par les membres de la CSE à l'issue d'un vote électronique. Ils se fondent sur des documents établis par des pays et des organisations et facilitent l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques ainsi que l'examen des problèmes et la recherche de solutions communes. Ils peuvent porter sur un thème qui a déjà fait l'objet d'un examen approfondi ou sur un thème qui fera l'objet d'un examen approfondi au prochain cycle.
4. Par le passé, les thèmes des examens approfondis et des séminaires étaient choisis séparément. En octobre 2022, le Bureau a décidé de simplifier ce processus en organisant, au mois de janvier de chaque année, une unique consultation afin de choisir les thèmes des examens approfondis, en établissant des liens entre les examens en cours ou achevés et les séminaires.
5. La procédure simplifiée se déroule comme suit (voir également la figure 1) :
 - a) En janvier, une consultation sur les thèmes est menée par voie électronique auprès de tous les membres de la CSE. Tous les pays et organisations de la CSE « votent » pour les thèmes proposés et expriment leur volonté de contribuer à leur examen. Les pays sont également invités à proposer des thèmes supplémentaires ;
 - b) En février, le Bureau de la CSE analyse les résultats de la consultation en concertation avec l'ensemble des membres de la CSE, choisit quatre thèmes pour le prochain cycle d'examens approfondis (deux pour le mois d'octobre de la même année et deux pour le mois de février de l'année suivante) et approuve les deux thèmes qui seront abordés à la réunion plénière de la CSE au cours de la même année. Il étudie également de manière approfondie les deux thèmes choisis en février de l'année précédente ;
 - c) En avril ou en mai, les membres de la CSE sont consultés au sujet des examens approfondis réalisés ;
 - d) En juin, la CSE, dans le cadre d'un séminaire, examine les deux sujets retenus par le Bureau et approuve les conclusions de tous les examens achevés ;
 - e) En octobre, le Bureau examine de manière approfondie les deux thèmes retenus en février et se penche sur la suite à donner aux séminaires.
6. Dans le présent document, on trouvera les résultats de la consultation menée en janvier 2024, conformément à l'étape a) de la procédure décrite ci-dessus. Les pays qui ont participé à la consultation sont énumérés à la section II. Les résultats de la consultation sont présentés dans la section III. Les pays et les organisations qui se sont portés volontaires pour apporter leur contribution sont indiqués à côté de chaque thème. Les thèmes supplémentaires proposés par les pays sont énumérés à la section IV. On trouvera à la section V une proposition de thèmes approuvés par le Bureau de la CSE et à l'annexe les notes explicatives concernant les thèmes des prochains examens approfondis.

Figure 1
Cycle des examens approfondis et des séminaires de la CSE



II. Résultat de la consultation sur les thèmes menée en janvier 2024

7. Le 16 janvier 2024, le secrétariat a lancé une consultation électronique sur une liste de sujets que la CSE pourrait traiter dans le cadre d'examens approfondis ou de séminaires au cours du cycle 2024-2025 (la date limite pour y participer ayant été fixée au 26 janvier). Quarante-six pays et deux organisations internationales y ont participé : Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchéquie, Türkiye, Ukraine, Fonds monétaire international (FMI) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

III. Résultats de la consultation

8. La liste des thèmes proposés, le nombre de votes que chacun a recueillis et les contributions proposées sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1

Liste des sujets classés par nombre de votes recueillis et de contributions offertes

Thème	Nombre de votes	Contribution à l'examen approfondi	Contribution au séminaire
B. Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des grands modèles de langage dans la statistique officielle	45	10 : Brésil, Canada (chef de file/cochef de file), Irlande, Israël, Italie, Mexique, Pays-Bas (ne souhaite pas être chef de file), Royaume-Uni, Türkiye, FMI	11 : Allemagne (peut organiser la première partie générale), Brésil, Canada (chef de file/cochef de file), Irlande, Israël, Italie, Mexique, Norvège (document), Royaume-Uni, Türkiye, FMI

<i>Thème</i>	<i>Nombre de votes</i>	<i>Contribution à l'examen approfondi</i>	<i>Contribution au séminaire</i>
D. Mise en application du Système de comptabilité nationale (SCN) 2025 dans les pays membres de la CSE	32	7 : Bélarus, Canada (ne souhaite pas être chef de file), Fédération de Russie, Irlande, Mexique, Royaume-Uni, FMI	8 : Australie, Canada (ne souhaite pas être chef de file), Fédération de Russie, Irlande, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, FMI
A. Renforcement de l'acceptabilité sociale grâce à l'amélioration de la culture statistique	30	8 : Albanie, Belgique, Canada (ne souhaite pas être chef de file), Irlande, Italie, Kirghizistan, Mexique, Pologne	8 : Albanie, Canada (ne souhaite pas être chef de file), Irlande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Pologne, Suède
C. À mi-chemin de l'échéance de 2030 – enseignements tirés de la fourniture de statistiques pour le suivi des ODD	26	7 : Bélarus, Fédération de Russie, Israël, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pologne, Tadjikistan	8 : Bélarus, Fédération de Russie, Israël, Italie, Pays-Bas (présentation), Ouzbékistan, Pologne, Suisse (en 2025)
F. Nouvelles sources de données pour les statistiques genrées	17	4 : Israël, Kirghizistan, Lettonie, Mexique	3 : Israël, Lituanie, FMI
H. Statistiques relatives au vieillissement	16	4 : Bélarus, Kirghizistan, Lettonie, CEE	3 : Italie, Lettonie, Slovaquie
I. Statistiques et données sur les villes – pratiques actuelles	14	4 : Israël, Pays-Bas (ne souhaite pas être chef de file), Pologne, Türkiye	2 : Israël, Italie
E. La façon dont les organismes nationaux de statistique envisagent l'économie menace-t-elle leur objectivité et leur indépendance ?	10		1 : Nouvelle-Zélande
G. Économie sociale et solidaire	9		1 : Italie

9. En outre, les observations ci-après ont été formulées :

a) Le Canada était favorable à ce que le thème A (Renforcement de l'acceptabilité sociale grâce à l'amélioration de la culture statistique) soit retenu pour un séminaire ou un examen approfondi et les thèmes B (Utilisation de l'IA et des grands modèles de langage dans la statistique officielle) et D (Mise en application du SCN 2025 dans les pays membres de la CSE) pour un séminaire ;

b) Les Pays-Bas se sont portés volontaires pour organiser un séminaire sur le thème D (Mise en application du SCN 2025 dans les pays membres de la CSE) ;

c) La Hongrie n'a pas exprimé de préférence particulière, mais appuiera les thèmes qui suscitent le plus d'intérêt de la part des autres pays membres ;

d) Le Kirghizistan a demandé si des services d'interprétation de l'anglais vers le russe seront disponibles afin qu'un large éventail de statisticiens puissent participer aux ateliers, réunions et séminaires ;

e) La Lettonie a précisé qu'elle pourrait contribuer au thème F (Nouvelles sources de données pour les statistiques genrées) en sa qualité d'État membre pratiquant des recensements administratifs, et au thème H (Statistiques relatives au vieillissement), au vu de son expérience en matière de suivi de l'éducation non formelle des adultes ;

f) La Pologne a relevé que le thème B (Utilisation de l'IA et des grands modèles de langage dans la statistique officielle) était tout à fait dans la lignée du projet ESSnet AIML4OS, d'une durée de quatre ans, qui sera bientôt lancé dans l'Union européenne.

IV. Autres thèmes proposés par les pays

10. Les pays ont proposé les nouveaux thèmes suivants :

a) **Outils utilisés dans le domaine de la production de statistiques basées sur les données du registre statistique des entreprises et technologie informatique** – proposition de l'Azerbaïdjan ;

b) **Application, au niveau national, de la Résolution concernant les statistiques sur les relations de travail** – proposition de l'Azerbaïdjan ;

c) **Utilisation d'autres sources de données à des fins statistiques et évaluation de leur qualité** – proposition du Bélarus ;

d) **Questions éthiques et nouveaux rôles des organismes nationaux de statistique** (principaux thèmes abordés lors du séminaire sur l'éthique organisé au mois de mars) – proposition de la Finlande ;

e) **Les statistiques officielles sous l'angle du climat, comment utiliser au mieux les données et les informations pour répondre à l'urgence climatique ?** – proposition de l'Irlande. Les organismes nationaux de statistique doivent d'urgence répondre aux besoins en matière d'information découlant de l'augmentation du nombre de politiques et de lois relatives aux changements climatiques et à la sécurité énergétique et fournir des statistiques pour aider les décideurs à prendre des décisions fondées sur des données factuelles pour faire face aux défis immédiats et émergents liés au climat. Il est largement admis que le climat et l'énergie sont des questions transversales, pour lesquelles les besoins en matière de données et d'informations vont au-delà des considérations environnementales traditionnelles et englobent également, entre autres, les incidences économiques, sociales et démographiques. Dans ce contexte, la CSE souhaitera peut-être se pencher sur les questions clefs suivantes :

i) Quels sont les principaux produits à valeur ajoutée que les organismes nationaux de statistique peuvent fournir pour montrer qu'il est nécessaire d'étudier les statistiques sociales, économiques et démographiques sous l'angle du climat ?

ii) Comment tirer parti du couplage des microdonnées pour introduire une perspective climatique dans les produits statistiques ?

iii) Comment faire preuve de leadership dans le domaine des données et des informations sur le climat dans un contexte déjà très fourni en politiques et analyses ?

f) **Fardeau de réponse, statistiques et données citoyennes, comment communiquer efficacement avec les répondants à l'ère du numérique ?** Il faut augmenter les taux de réponse grâce à une nouvelle politique de gestion des contacts. Pour cela, il faut associer davantage les institutions locales et les organisations de la société civile et fournir aux répondants des appareils intelligents, comme cela a été fait dans le cadre des expériences en matière de statistiques citoyennes. Les smartphones facilitent l'automatisation de la collecte de données et ils sont dotés de nombreuses fonctions utiles – telles que la capture d'images, de sons et de textes – qui permettent d'enregistrer la date, l'heure et les coordonnées géographiques associées à une observation. Grâce aux applications mobiles pour smartphones, tablettes et autres appareils, pratiquement tout un chacun peut s'improviser scientifique ou cocréateur de données – proposition de l'Italie ;

g) **Approche différenciée et intersectionnelle de la production statistique.**

En 2015, les États Membres de l'ONU, dont le Mexique, ont approuvé le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils se sont engagés à éradiquer la pauvreté et la faim, à parvenir à une croissance économique inclusive, à préserver la planète, à instaurer la paix et la justice et à « ne laisser personne de côté ». Pour honorer un engagement de cette ampleur, il faut disposer de données ventilées qui permettent de déterminer les caractéristiques des différents groupes de population, secteurs et territoires et les effets différenciés des mesures appliquées afin de renforcer les processus de prise de décisions aux fins de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de politiques publiques fondées sur des données factuelles. Pour cela, il faut apporter certains changements à la manière dont les statistiques sont produites. Nous avons désormais besoin de données et de statistiques permettant d'aider à comprendre les incidences de certaines questions sur les différentes catégories sociales et de fournir des informations détaillées sur les politiques publiques nationales dont la mise en œuvre peut nécessiter des efforts, des approches et des programmes transversaux et globaux. Toutefois, les organismes de statistique doivent et devront relever de nombreux défis d'ordre conceptuel, méthodologique et technique ou liés à la mise en œuvre. Il faut donc élaborer un cadre conceptuel et analytique permettant d'obtenir des informations complètes grâce à des approches différenciées et intersectionnelles. Les méthodes employées devront notamment être révisées pour faciliter l'adoption de ce cadre et son adaptation – proposition du Mexique ;

h) **Méthodes permettant d'augmenter les taux de réponse dans les enquêtes sur les ménages** – proposition du Royaume-Uni ;

i) **Statistiques sur les migrations** – proposition du Royaume-Uni ;

j) **Enquêtes multimodales : pratiques actuelles** – proposition de la France pour la liste de thèmes de 2025.

V. Proposition approuvée par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en février 2024

A. Thèmes abordés à la réunion plénière de 2024 de la Conférence des statisticiens européens

11. Deux thèmes évoqués dans le cadre de la consultation seront abordés à la réunion plénière de la CSE :

a) **Utilisation de l'IA et des grands modèles de langage dans la statistique officielle et les données géospatiales faisant autorité** – 45 votes, 11 pays et organisations proposant des contributions : Allemagne, Brésil, Canada, Irlande, Israël, Italie, Mexique, Norvège, Royaume-Uni, Türkiye et FMI. La composante géospatiale a été ajoutée après consultation du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à propos des thèmes qui devraient être abordés à la réunion plénière conjointe de la CSE et du Comité (débat au titre du point 5 de l'ordre du jour, organisés par l'Allemagne et le Canada) ;

b) **Mise en application du SCN 2025 dans les pays membres de la CSE** – 32 votes, 8 pays et organisations offrant des contributions : Australie, Canada, Fédération de Russie, Irlande, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et FMI (débat au titre du point 6 de l'ordre du jour, organisés par le Canada, les Pays-Bas, Eurostat, le FMI et l'OCDE).

12. La CSE se penche généralement de plus près sur l'un des sujets ayant fait l'objet d'un examen approfondi, afin de recueillir des contributions utiles à la poursuite des travaux. Compte tenu de l'intérêt exprimé lors de la consultation de l'année précédente, le point 3 intitulé « **Couplage des données entre les domaines et entre les sources** » a été ajouté à l'ordre du jour de la réunion plénière.

13. Un pays (Finlande) a mentionné **l'éthique des données** en tant que thème supplémentaire. À sa réunion plénière de 2023, la CSE a demandé au Bureau d'examiner la suite à donner au séminaire de l'année dernière en tenant compte des travaux menés dans le cadre du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, de décider des prochaines mesures à prendre et d'en rendre compte à sa réunion plénière de 2024. Ce thème sera examiné au titre du point 8 de l'ordre du jour, de même que les principaux thèmes de l'atelier de la CEE sur l'éthique qui s'est tenu du 26 au 28 mars 2024 à Genève.

B. Thèmes que le Bureau de la CSE examinera de manière approfondie en octobre 2024 et février 2025

14. Deux examens approfondis sur des thèmes choisis en février 2023 sont déjà prévus pour octobre 2024 :

a) Comment rester pertinent en fournissant des produits répondant aux besoins des utilisateurs? (pays chef de file : à confirmer) ;

b) Microdonnées administratives pour les statistiques relatives au climat, à l'énergie et à l'environnement (pays chef de file : Irlande).

15. Sur la base des résultats de la consultation, il est proposé d'examiner de manière approfondie, en février 2025, les thèmes suivants :

a) **Renforcement de l'acceptabilité sociale grâce à l'amélioration de la culture statistique** (30 votes, 8 pays proposant des contributions : Albanie, Belgique, Canada, Irlande, Italie, Kirghizistan, Mexique et Pologne) ;

b) **À mi-chemin de l'échéance de 2030 – enseignements tirés de la fourniture de statistiques pour le suivi des ODD** (26 votes, 7 pays proposant des contributions : Bélarus, Fédération de Russie, Israël, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pologne et Tadjikistan). L'examen sera dirigé par la Pologne et bénéficiera des apports du Groupe directeur des statistiques pour les ODD ;

c) **Statistiques relatives au vieillissement** (16 votes, 4 pays/organisations proposant des contributions : Bélarus, Kirghizistan, Lettonie et Groupe de la population).

16. Bien que le thème « Nouvelles sources de données pour les statistiques genrées » ait reçu une voix de plus que le thème « Statistiques relatives au vieillissement », il est proposé de retenir ce dernier pour ce cycle, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, il s'est écoulé beaucoup plus de temps depuis le dernier examen de ce sujet, qui a eu lieu en 2012. Deuxièmement, le Groupe de Titchfield pour l'étude des statistiques du vieillissement et des données ventilées par âge va achever ses travaux cette année. Troisièmement, les résultats de l'examen pourraient contribuer à l'élaboration d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés dans la mise en application du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement et de la Stratégie régionale de mise en œuvre s'y rapportant, qui doivent être achevés avant 2026-2027. Le Groupe de la population et le Groupe de travail permanent sur le vieillissement sont prêts à contribuer à l'examen approfondi. Le fait que le Groupe de la population et la Division de statistique appartiennent à la même organisation offre une occasion unique et précieuse de renforcer la collaboration entre les décideurs et les organismes de statistique afin que la statistique officielle contribue davantage à l'élaboration des politiques dans le domaine du vieillissement et de l'adaptation de la société à l'évolution démographique.

17. En fonction des résultats de l'examen, la CES pourrait organiser en 2025 un débat sur les thèmes « Renforcement de l'acceptabilité sociale grâce à l'amélioration de la culture statistique » ou « À mi-chemin de l'échéance de 2030 – enseignements tirés de la fourniture de statistiques pour le suivi des ODD ».

C. Thèmes à examiner lors du prochain cycle

18. Les sujets qui n'ont pas pu être traités au cours du cycle actuel et les nouveaux sujets proposés par les pays seront soumis à consultation en 2025 et présentés au Bureau de la CSE pour examen en octobre 2024. Certains des nouveaux thèmes proposés seront regroupés, comme l'a proposé le Bureau de la CSE.

D. Résumé de la proposition

19. Le tableau ci-après résume la proposition approuvée.

Tableau 2

Résumé de la proposition approuvée par le Bureau de la CSE

Thème	Débats menés par la CSE en 2024	Examens approfondis	
		Octobre 2024	Février 2025
Utilisation de l'IA et des grands modèles de langage dans les statistiques officielles et données géospatiales faisant autorité	X		
Mise en application du SCN 2025 dans les pays membres de la CSE	X		
Renforcement de l'acceptabilité sociale grâce à l'amélioration de la culture statistique			X
À mi-chemin de l'échéance de 2030 – enseignements tirés de la fourniture de statistiques pour le suivi des ODD			X
Statistiques relatives au vieillissement			X
<i>Thèmes retenus précédemment (pour information) :</i>			
<i>Comment rester pertinent en fournissant des produits répondant aux besoins des utilisateurs ?</i>		X	
<i>Microdonnées administratives pour les statistiques relatives au climat, à l'énergie et à l'environnement</i>		X	

Annexe

Notes explicatives concernant les thèmes des prochains examens approfondis

I. Renforcement de l'acceptabilité sociale grâce à l'amélioration de la culture statistique

1. Il est essentiel d'établir une relation entre les organismes nationaux de statistique et le grand public pour garantir l'acceptabilité sociale et la confiance, mobiliser la population et augmenter les taux de réponse. Il est important que le grand public puisse comprendre les travaux des organismes nationaux de statistique et utiliser les données statistiques produites.

2. La dernière activité de la CES consacrée à la culture statistique a été la publication, en 2012, d'un guide de la série « Making Data Meaningful » (Donner du sens aux données). Ce thème pourrait de nouveau être abordé dans le contexte du renforcement de l'acceptabilité sociale, de façon :

a) À faire le point sur les initiatives visant à améliorer la culture statistique menées au cours des dernières années par, entre autres, les organismes nationaux de statistique, les organisations internationales, les organisations à but non lucratif et les milieux universitaires ;

b) À recenser les nouveaux défis et les nouvelles tendances, et à étudier de nouvelles façons de les aborder ;

c) De manière plus générale, à étudier les moyens par lesquels les organismes nationaux de statistique peuvent mobiliser le grand public et faire connaître leurs travaux afin d'en renforcer l'acceptabilité sociale.

II. À mi-chemin de l'échéance de 2030 – enseignements tirés de la fourniture de statistiques pour le suivi des ODD

3. L'année 2023 se situait à mi-parcours du délai fixé pour la réalisation des ODD. À l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, il a été souligné que cet objectif pourrait ne pas être atteint, car les progrès étaient beaucoup trop lents. Dans certains cas, la situation s'était même aggravée par rapport à 2015. Les États Membres s'étaient notamment engagés à prendre des mesures pour renforcer les systèmes de données internationaux, nationaux et locaux afin de collecter en temps voulu des données de qualité, pertinentes, ventilées et fiables sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et à redoubler d'efforts pour renforcer les capacités de production de données et de statistiques dans les pays en développement. Ils s'étaient également engagés à accroître la disponibilité des données relatives aux ODD et à combler les lacunes en la matière à tous les niveaux, à augmenter les fonds alloués à la production de données et de statistiques et à intensifier le renforcement des capacités.

4. À mi-parcours de l'échéance de 2030, le moment serait propice pour un examen des enseignements tirés des processus de réalisation des ODD aux niveaux mondial, régional, national et local. Depuis 2020, la Division de statistique établit chaque année un rapport sur les progrès accomplis en se fondant sur les données disponibles au niveau international et en employant une méthode statistique de pointe que les cinq commissions régionales de l'ONU utilisent couramment. Il ressort du rapport de 2023 que la disponibilité des données pour le suivi des ODD s'était améliorée dans la région de la CEE et que les progrès pouvaient être mesurés pour 115 des 169 cibles, contre 105 en 2022. Néanmoins, la région devait investir davantage dans les capacités statistiques (cibles 17.18 et 17.19). Près d'un tiers des objectifs ne pouvaient être mesurés en raison de l'insuffisance des données ou d'autres problèmes de mesure. Pour quatre objectifs (5, 11, 12 et 13), les progrès ne pouvaient être évalués que pour la moitié des cibles, voire moins.

5. Les questions ci-après pourraient être abordées dans le cadre de l'examen approfondi :
- a) Quelles sont les principales mesures qui pourraient être prises pour accélérer les progrès en matière de disponibilité des données et contribuer à combler les lacunes en matière de données relatives aux ODD ?
 - b) Dans le cadre de la procédure de communication d'informations relatives aux ODD, les organismes nationaux de statistique jouent un rôle central dans l'établissement des rapports nationaux sur les indicateurs mondiaux. Toutefois, pour l'application et le suivi des politiques, les pays ont besoin de davantage d'indicateurs, de statistiques et de données nationales, qui sont souvent produits en dehors du système statistique national. Quel rôle les organismes nationaux de statistique ont-ils à jouer dans cet aspect du processus et quels sont les enseignements tirés qui peuvent être appliqués à d'autres domaines, par exemple à la collaboration avec d'autres fournisseurs de données ?
 - c) Le processus de réalisation des ODD constitue une première pour le système statistique mondial, car il nécessite que tous ses membres – les organismes responsables des indicateurs mondiaux relatifs aux ODD, la Division de statistique et les commissions régionales – coopèrent et se coordonnent. Quels enseignements peuvent en être tirés concernant le système statistique mondial et les mécanismes existants ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Quelles difficultés ont été surmontées ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et qui constitue un défi à long terme ? L'examen approfondi pourrait être l'occasion de mettre en lumière les perspectives nationales sur ces questions.
 - d) L'importance de disposer de données fiables pour mener à bien le Programme 2030 a beaucoup été mise en avant. Cela s'est-il traduit par une augmentation des ressources allouées aux systèmes statistiques nationaux ? Quelles sont les réussites ? Que peut-on faire de plus dans ce domaine ?

6. Le Groupe directeur des statistiques pour les objectifs de développement durable participera à l'organisation des activités et veillera à éviter tout chevauchement avec les travaux menés à l'échelle mondiale par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

III. Statistiques relatives au vieillissement

7. Pour faire face au vieillissement de la population et répondre aux besoins des personnes âgées grâce à des politiques fondées sur des données factuelles, il est essentiel de disposer d'informations statistiques appropriées.

8. En 2012, la CSE a réalisé un premier examen approfondi des statistiques relatives au vieillissement de la population et publié une note détaillée sur les principales activités et questions statistiques en la matière. Au vu de l'importance croissante du vieillissement et consciente des enjeux, la CSE a créé en 2013 l'Équipe spéciale des statistiques du vieillissement, qui a publié en 2016 des Recommandations relatives aux statistiques du vieillissement afin d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la comparabilité des données statistiques à l'appui de la prise de décisions relatives au vieillissement de la population.

9. Depuis 2018, le Groupe de Titchfield pour l'étude des statistiques du vieillissement et des données ventilées par âge s'est penché sur les questions de conceptualisation, de méthode et d'instruments dans le but de contribuer aux normes et méthodes internationales de compilation des statistiques liées au vieillissement et des données ventilées par âge et de s'en inspirer. D'ici à la fin de 2024, il prévoit d'achever les trois volets de ses travaux – 1) l'analyse des lacunes en matière de données relatives à la réalisation des ODD en s'appuyant sur des axes prioritaires et des indicateurs relatifs au vieillissement et aux personnes âgées ; 2) l'élaboration d'un cadre conceptuel et analytique permettant d'obtenir des informations complètes sur les personnes âgées ; 3) l'élaboration d'orientations aux fins de l'harmonisation des données relatives à l'âge et au vieillissement – et de présenter des recommandations pour les travaux futurs. Dans le même temps, il a défini trois autres axes de travail qui doivent être développés.

10. À ce stade, un examen approfondi serait une excellente occasion de faire le point sur l'évolution des données relatives au vieillissement et de la ventilation des statistiques par âge dans la région de la CEE, et d'examiner l'évolution de la situation depuis le premier examen approfondi réalisé il y a dix ans.

11. Aujourd'hui, d'importantes lacunes subsistent en matière de données et de nombreux pays manquent de données ventilées par âge et par sexe, ce qui entrave l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et le suivi efficace des progrès réalisés. Cependant, il existe également des possibilités de s'appuyer sur les travaux précédents et en cours.

12. Un examen approfondi des statistiques relatives au vieillissement pourrait consister à :

a) Évaluer si les statistiques actuelles permettent de répondre aux préoccupations liées au vieillissement qui deviennent plus pressantes dans la région de la CEE (angles morts, défis et possibilités) ;

b) Examiner la manière dont les organismes nationaux de statistique ont donné suite aux recommandations de 2016 sur les statistiques relatives au vieillissement, ainsi que les défis à relever ;

c) Recenser les travaux à mener en priorité.

13. L'examen approfondi sera préparé en collaboration avec le Groupe de travail permanent sur le vieillissement afin d'améliorer la compréhension des besoins et de mettre les statistiques liées au vieillissement et les données ventilées par âge au service de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes dans la région.
